

RAPPORT ANNUEL 2021

Chers membres,

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée générale annuelle de l'Association sportive Miguick (ASM) qui se tiendra en présentiel le samedi 23 avril 2022 à 13h00 au centre multifonctionnel de St-Raymond.

L'année 2021 fut une année de changements au sein du conseil d'administration. Le résultat des élections des membres du CA a provoqué plusieurs démissions laissant vacants plusieurs postes d'administrateurs. La transition et la méconnaissance des nombreux dossiers qui guident notre association nous a conduits à un nouveau défi.

Dès lors, nous nous sommes mis à la tâche et de nouveaux membres se sont greffés à notre équipe. Je tiens donc à remercier M. Jean-François Germain, qui a pris en main le dossier faune ainsi que comme participant au dossier camping tout en assurant conjointement avec M. Nicolas Leboeuf le comité d'éthique. Par la suite, nous avons eu le plaisir d'accueillir le retour de M. Michel Sanschagrín qui nous a grandement facilité la tâche dans cette transition. Son expérience et son dévouement dans les succès de notre association sont dignes de mention et ce, depuis de nombreuses années. Notre association est privilégiée d'avoir un administrateur de cette qualité. Sur ce fait, je tiens à le remercier pour sa précieuse collaboration et son aide à nous assurer un suivi des dossiers en cours. Son fils Éric, s'est joint aussi à notre groupe pour la terminaison d'un mandat. Enfin, nous tenons à remercier les membres sortants du conseil pour leurs implications et le travail accompli au cours de leurs mandats.

Avec la collaboration de la directrice générale de la ZRB, les membres du CA ont pu refaire l'historique des différents dossiers et relever les défis qui les attendaient. Les membres du Conseil d'administration ont alors défini leurs priorités. Elles se découpent en quatre volets tels que : l'amélioration des conditions de nos employés, l'amélioration de l'accessibilité au territoire et à la ressource faunique, la rentabilité financière et la diversité de l'offre de service.

Nos employés:

Cette année, nos employés(es) se sont investis avec engagements à la réalisation des mandats définis par la directrice générale. Que ce soit au niveau de l'accueil des clients, du maintien et de la réfection du réseau routier, de la mise à niveau de l'affichage dans le nord de la Zec, de la propreté du site de déchets et des campings, du suivi, de l'amélioration et de l'aménagement des frayères, de l'inventaire biologique des espèces présentes dans les lacs, de l'analyse de plusieurs plans d'eau ou de la surveillance du territoire par nos assistants de la faune, tous ont été mis à contribution et ont réalisés un travail dépassant les attentes.

Certaines améliorations au camp des travailleurs au Pauvre ont également été réalisées pour le bien-être de nos employés.

Le poste d'accueil de la chute de la Marmite datant de plusieurs années est désuet et devra être remplacé pour répondre à nos besoins. Des démarches sont en cours depuis plusieurs années afin de bénéficier de subventions qui permettent l'érection d'un nouveau poste d'accueil fonctionnel et adapté aux besoins de nos employés et de notre clientèle.

Accessibilité:

En plus du maintien périodique de tout le réseau routier, notons la réfection importante du chemin d'accès vers le lac Lastre initiée au cours de l'an dernier et complétée cette année. Bien que notre machinerie vieillisse, plusieurs entretiens souvent onéreux demeurent nécessaires annuellement pour la garder en bonne condition. L'acquisition d'une camionnette pour remplacer celle accidentée durant l'été a été réalisée au cours des dernières semaines.

L'accessibilité de certains plans d'eau a été améliorée pour les lacs des Bouleaux, Charles, Draper, O'Neil et Vautri. Pour donner plus d'indications aux pêcheurs, la bathymétrie de plusieurs plans d'eau s'est poursuivie et deviendra disponible sur le site Avenza.

L'amélioration du camping pour rendre notre territoire plus accessible et attrayant et augmenter nos revenus, préoccupe plusieurs membres de la ZRB. Le conseil d'administration ne prévoit pas, pour l'instant, offrir le type de camping long séjour mais, dans le but d'attirer une nouvelle clientèle, l'offre de service en matière de camping sera bonifiée avec l'ajout de deux nouveaux prêts à camper. Ils seront disponibles dès cet été sur le site du camping Lietto. Ils permettront aux familles moins équipées de profiter de notre Zec. De plus, nous entrevoyons l'installation d'équipements sanitaires graduellement dans chacun des campings en débutant par le camp Lietto et le camping du lac Blanc.

La rentabilité :

Les revenus en 2021 ont atteint 669 671 \$, soit une augmentation de 71 973 \$ \$ par rapport à l'année précédente. Cet écart résulte pour l'essentiel des revenus provenant des usagers, supérieurs de 43 389 \$, le confinement lié aux mesures sanitaires explique cette hausse de fréquentation historiquement supérieure à celle observée au cours des dernières années. Une augmentation des subventions grâce aux efforts de notre directrice générale explique la différence (28 432 \$). Cette année, la subvention COVID a représenté près de 10 500 \$ soit beaucoup moins que le montant de 41 178 \$ reçu l'an dernier.

Du côté des dépenses, la masse salariale du personnel a augmenté de 31 581 \$ par rapport l'an dernier mais d'à peine 1 873 \$ de plus par rapport au budget car nous avons prévu augmenté le nombre d'employés pour le réseau routier et une personne additionnelle pour amorcer le développement des activités récréatives. Pour 2022, nous prévoyons une augmentation de 28 000 \$ à la suite d'une hausse du salaire minimum, de l'indexation et de la révision des échelles salariales pour les ajuster par rapport au marché.

Au cours de la dernière année, les dépenses ont augmenté de 109 273 \$ mais sont quand même demeurées inférieures au budget notamment parce que le barrage du lac des Passes a été reporté à 2022. Les principaux éléments expliquant cette augmentation par rapport à 2021 sont l'entretien accru du réseau routier avec des contrats externes supérieurs de 20 700 \$ notamment pour le chemin du lac Lastre, les rampes de mise à l'eau et le début de l'aménagement du camping au lac Dugal. Mentionnons également le début de l'aménagement des sentiers de nature et l'achat d'embarcations pour débiter la mise en place d'activités récréatives pour nos usagers. Enfin, l'affichage des lacs dans le secteur nord du territoire avec le coût des affiches de 11 800 \$ et l'amélioration des conditions de logement de nos employés au lac Pauvre pour un montant additionnel de plus de 4 000 \$ ont tous contribué à l'augmentation des dépenses..

Comme chaque année, la tarification 2022 a été revue par le conseil et ajustée en fonction de l'inflation (2%). De plus, il sera maintenant possible d'ajouter son enfant âgé de 18 à 24 ans à son forfait familial pêche et/ou petit gibier pour 75 \$ (taxes comprises) et d'ajouter une ou plusieurs voitures familiales à un forfait réseau routier pour 25 \$ chacune. Une nouvelle tarification sera mise en place pour la chasse au cerf et à l'ours (25 \$ pour le cerf et 80 \$ pour l'ours). Enfin, l'enregistrement au poste d'accueil en dehors des heures d'ouverture coûtera 5 \$ permettant de couvrir nos dépenses mais il sera toujours possible de procéder en utilisant le poste d'accueil virtuel (PAV) sans frais.

Diversité :

Dans le but d'offrir d'autres services que la pêche et la chasse à notre clientèle, plusieurs dossiers amorcés par le précédent conseil d'administration se sont poursuivis au cours de la dernière année. Pour agrémenter leur séjour, il est maintenant possible de procéder à la location de kayak et de planche à pagaie au lac Lietto. Dans le même ordre d'idée, l'ouverture de sentiers pédestres sera concrétisée cet été. En plus du sentier de la chute de la rivière aux éclairs, celui du lac Dugal, du Pic (km3 du chemin de la traverse), de la coulée et du sommet du Lorenzo accessible via le camping Lietto permettront à nos clients et villégiateurs de profiter de nos magnifiques paysages. Un guide descriptif sera disponible au poste d'accueil de la Zec.

Plus récemment, l'activité de pêche sur la glace a été offerte les fins de semaine de la relâche (deux premières fins de semaine de mars) comme projet pilote. La truite et les sourires étaient au rendez-vous même si dame nature n'a pas tellement collaboré. Nous remercions nos employés et les bénévoles du conseil sans qui cette activité n'aurait pas eu lieu.

D'année en année on remarque un plus grand intérêt pour la chasse au petit gibier notamment la chasse à la gélinotte huppée. Un inventaire des sites de tambourinage a été effectué au printemps afin de déterminer les secteurs les plus favorables à y abriter la gélinotte huppée. La chasse au petit gibier fut excellente en 2021 avec une récolte de plus de 3 300 gélinottes.

Cependant, nous sommes préoccupés par le nombre d'originaux prélevés au cours de la dernière saison de la chasse. Des rencontres ont été tenues avec le ministère des forêts, de la faune et des parcs (MFFP) à cet effet. Nous participons également avec d'autres Zecs,

les terres du Séminaire, le secteur Tourilli, etc. au comité ÉLAN (piloté par Michel Thérien) Ce comité auquel participe notre directrice générale a pour objectif de discuter de la situation de l'original et de faire des recommandations au MFFP. La prédation, la pression de chasse, la maladie, la perte de l'habitat, la circulation des motoneiges hors-piste ne sont que quelques éléments traités par ce groupe. En attendant le dépôt du plan de gestion de l'original par le MFFP, nous évaluons plusieurs avenues comme, par exemple, limiter le prélèvement au mâle seulement.

La chasse à l'ours a subi une légère diminution avec un total de 19 bêtes prélevées. Nous sommes en attente du rapport dans le cadre d'un projet d'analyse de l'état des bêtes abattues initié par nous et réalisé en collaboration avec le MFFP.

La pêche quant à elle a été bonne en 2021. Plus de 30,000 ombles de fontaines se sont fait leurrer par l'adresse de nos pêcheurs. Nos actions faites pour le suivi et l'amélioration des frayères ainsi que l'ensemencement par la relocalisation de poissons permettent de maintenir voire améliorer la qualité de la pêche.

Le dossier de la réfection du barrage du lac des passes s'est aussi poursuivi. Plusieurs rencontres ont été tenues avec les ministères fédéraux (MPO, MECC) et provinciaux (MFFP, MERN) impliqués. Des consultations auprès des communautés autochtones ont été nécessaires tel que prescrit par la réglementation. Au moment d'écrire ces lignes, il ne reste que le Ministère des Pêches et Océans Canada à donner son autorisation et nous espérons réaliser les travaux à la fin juillet de l'année en cours.

Le dossier du projet de l'aire protégée au nord du territoire a fait les manchettes régulièrement au cours de la dernière année. Le conseil a signifié ses préoccupations à plusieurs organismes, tels que le Réseau Zec Québec, le ministère de la Forêt de la Faune et des Parc (MFFP) et le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN). Des rencontres avec les responsables de la Nation Huronne Wendat se poursuivront dans les prochains mois. Soulignons que plusieurs membres des Premières Nations sont, depuis plusieurs années, membres de la Zec.

En terminant, il convient de remercier les partenaires qui nous soutiennent financièrement par l'octroi de subventions liées à nos différents projets. Durant la dernière année, nous avons reçu près de 89 000 \$ de Réseau ZEC (programmes gouvernementaux), près de 29 000 \$ de la MRC de Portneuf, près de 26 000 \$ de la MRC de la Jacques-Cartier, un montant de 6 000 \$ du MFFP et près de 18 500 \$ du gouvernement fédéral, incluant la subvention COVID.

Les membres du Conseil d'administration, la directrice générale et tous nos employés se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle saison 2022 sur la Zec de la Rivière-Blanche.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Vincent Brochu
Président du conseil d'administration de l'ASM